



# **Rapport 2020 sur la situation financière**

**HOTELA Assurances SA**

Avril 2021

<b>MANAGEMENT SUMMARY</b> .....	<b>3</b>
<b>1. ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE</b> .....	<b>5</b>
1.1 Stratégie, objectifs, activités et groupe HOTELA .....	5
1.2 Détenteurs de parts .....	5
1.3 Siège et locaux .....	5
1.4 Organe de révision externe.....	5
1.5 Faits marquants .....	6
<b>2. RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE</b> .....	<b>7</b>
2.1 Résultats techniques.....	7
2.2 Résultats financiers.....	7
2.3 Autres charges et produits notables .....	9
<b>3. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES</b> .....	<b>10</b>
3.1 Composition du Conseil d'administration et de la Direction .....	10
3.2 Gestion des risques.....	10
3.2.1 Description du système de contrôle interne, méthode et processus.....	10
3.2.2 Fonctions .....	11
3.2.3 Principales modifications dans la gestion des risques .....	12
<b>4. PROFIL DE RISQUE</b> .....	<b>13</b>
4.1 Risques d'assurance .....	13
4.1.1 Tarification .....	13
4.1.2 Provisionnement.....	13
4.2 Risques de marché .....	14
4.3 Risques de crédit .....	14
4.4 Risques de change .....	14
4.5 Risques opérationnels .....	14
4.5.1 Fraude interne et externe.....	14
4.5.2 IT - Business Continuity Management (BCM).....	15
4.5.3 Conformité et aspects légaux .....	15
4.6 Risques les plus importants .....	15
4.6.1 Risque de placements .....	15
4.6.2 Risque de personnel-clé .....	15
4.6.3 Risque du système d'information .....	16
4.6.4 Risque de sinistre important .....	16
4.6.5 Risque concurrentiel .....	16
4.7 Concentration de risques.....	16
4.8 ORSA.....	17
<b>5. EVALUATION</b> .....	<b>19</b>
5.1.1 Valeur des actifs .....	19
5.1.2 Valeur proche du marché des provisions pour engagements d'assurance.....	20
5.1.3 Marge sur valeur de marché .....	21
5.1.4 Valeur proche du marché des autres engagements .....	21
<b>6. GESTION DU CAPITAL</b> .....	<b>22</b>
6.1 Planification du capital.....	22
6.2 Structure et changement du capital durant l'exercice .....	22
6.3 Différence entre fonds propres et capital porteur de risque.....	22
<b>7. SOLVABILITÉ</b> .....	<b>23</b>
7.1 Modèle de solvabilité.....	23
7.2 Capital cible : composantes .....	23
7.3 Capital porteur de risque : composantes.....	24
7.4 Quotient SST .....	25
<b>ANNEXES</b> .....	<b>26</b>

## **MANAGEMENT SUMMARY**

Le rapport a été établi pour répondre aux exigences contenues dans la Circulaire FINMA 2016/2 *Publication - assureurs (public disclosure)*. La publication du présent Rapport sur la situation financière contribue à la transparence des activités de HOTELA Assurances SA (ci-après la société), à l'instar des autres entités HOTELA dont les rapports annuels sont également publiés sur le site de HOTELA. Un résumé succinct par chapitre est présenté ci-après.

### **Activité de l'entreprise**

HOTELA Assurances SA est détenue à 100% par HOTELA Allocations familiales. La société offre des couvertures d'accident obligatoire selon LAA et complémentaires selon LCA ainsi que perte de gain maladie selon LCA.

HOTELA Assurances SA délègue, sur la base d'un contrat de délégation des tâches, la gestion de ses activités à HOTELA Caisse de compensation AVS.

### **Résultats de l'entreprise**

En 2020, l'exercice a affiché un résultat d'exercice de CHF 539'393 contre CHF 1'670'854 en 2019, qui provient de la bonne performance de ses placements. Les réserves et provisions techniques et non techniques ont ainsi pu être entièrement constituées à hauteur des objectifs, ce qui renforce la solidité financière de la société.

Dans un contexte difficile marqué par la pandémie, le chiffre d'affaires a poursuivi sa progression avec une hausse de 4.3% contre 14.3% l'année précédente. Alors que la part accident est demeurée stable, c'est l'assurance de perte de gain maladie qui a permis cette croissance avec un bond de 43%.

### **Gouvernance d'entreprise et gestion des risques**

Au cours de l'exercice 2020, le Compliance Officer a notamment effectué des contrôles dans les domaines du droit de la surveillance, des marchés financiers, du respect de normes légales et internes. Une formation sur les conflits d'intérêt a par ailleurs été dispensée au Conseil d'administration et à la Direction. Un Compliance Risk Assessment et un rapport d'activité sont désormais établis. Le service juridique a quant à lui examiné l'intégrité et la loyauté en matière de gestion de fortune. Ces contrôles n'ont révélé aucun manquement significatif.

Si l'on excepte ses tâches usuelles, le Risk Management a établi la politique d'appétence au risque qui a été validée par le Conseil d'administration. Le compte-rendu des activités liées à la gestion des risques et à la compliance est contenu dans le Risk Report qu'établit annuellement le Risk Manager et qui est soumis au Comité de révision puis au Conseil d'administration.

### **Profil de risque**

Parmi les entités HOTELA, c'est la Caisse de compensation AVS qui s'est retrouvée plus particulièrement en première ligne, notamment pour garantir l'introduction et le versement des allocations perte de gain COVID. HOTELA Assurances, à l'instar de toutes les entités HOTELA, a pu assurer sans aucune interruption ses activités grâce à sa préparation technique et organisationnelle ainsi qu'à son agilité. Le plan de continuité des activités (BCMS) y a grandement contribué.

Excepté ce risque hors du commun et pourtant réalisé, les principaux risques pour la société demeurent les risques liés aux placements, les risques IT et les risques d'assurance.

HOTELA Assurances SA procède chaque année à une évaluation prospective de ses risques et de sa solvabilité, conformément à la Circulaire FINMA 2016/03 ORSA (*Own Risk and Solvency Assessment*). Les résultats sont présentés au Conseil d'administration qui peut ainsi vérifier s'il est nécessaire d'introduire de nouvelles mesures de réduction du risque. Le rapport 2020 conclut qu'en terme de solvabilité, HOTELA est à même de bien supporter les chocs tels que décrits et qu'il n'est pas nécessaire d'introduire de nouvelles mesures de réduction du risque.

### **Évaluation**

L'évaluation des actifs et passifs se fait conformément à la législation et aux statuts. Pour les actifs du portefeuille, les valeurs proches du marché correspondent aux cours des marchés.

### **Gestion du capital**

L'augmentation des fonds propres correspond à l'entière attribution du bénéfice à la réserve légale et à la réserve issue du bénéfice. La sécurité des assurés est privilégiée, preuve en est l'atteinte en 2020 des objectifs fixés pour la constitution des réserves et provisions techniques et non techniques ainsi que de la réserve générale. Sous réserve de résultat positif, la distribution d'un dividende pourra être envisagée lors des prochains exercices

### **Solvabilité**

Signe de son excellente solvabilité, le quotient SST demeure en 2021 à un niveau élevé avec 251.7% contre 345.5% l'an passé.

La publication du présent rapport a été approuvée par le Conseil d'administration de HOTELA Assurances SA le 20 avril 2021.

## **1. ACTIVITE DE L'ENTREPRISE**

### **1.1 STRATEGIE, OBJECTIFS, ACTIVITES ET GROUPE HOTELA**

HOTELA Assurances SA s'adresse aux entreprises qui sont affiliées auprès de l'une des quatre associations fondatrices de HOTELA Caisse de compensation AVS, à savoir HotellerieSuisse, la Fédération Suisse du Voyage, senesuisse et Swiss Snowsports. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, deux nouvelles associations ont rejoint HOTELA, ce qui permettra d'élargir et de diversifier le portefeuille.

La société offre des couvertures accident obligatoire selon LAA, complémentaires selon LCA, ainsi que perte de gain maladie selon LCA. Elles complètent la gamme des autres assurances sociales proposées par les entités HOTELA, à savoir l'AVS, les allocations familiales, la prévoyance professionnelle, l'assurance d'indemnités journalières maladie facultative.

Afin de faciliter la charge administrative qui pèse sur ses clients, HOTELA offre un guichet unique (One Stop Shop) qui leur permet de bénéficier d'une entrée simplifiée pour tous les événements assurantiels (de l'annonce des nouveaux assurés jusqu'à leur départ en passant par les demandes de prestations). En complément, HOTELA a développé le produit HOTELA Full qui leur donne la possibilité de transférer la gestion des salaires à HOTELA.

La stratégie de HOTELA est établie par le Conseil d'administration, conjointement avec le Comité directeur, pour une période de plusieurs années. La nouvelle stratégie pluriannuelle a été élaborée en 2020 pour la période 2021-2026. Elle se fonde sur quatre axes :

- **Clients et marché** : une stratégie de vente qui permet une croissance des primes et s'appuie sur l'arrivée de nouvelles associations fondatrices (élargissement de nouvelles branches économiques), sur la diversification et l'optimisation des canaux de vente.
- **Produits et services** : un maintien de produits concurrentiels et le développement de nouveaux produits et services répondant aux besoins de nos clients.
- **Communication et système d'information** : un renforcement de la notoriété avec le recours à des outils actuels et adaptés à notre clientèle ; un développement de nouvelles fonctionnalités avec nos affiliés et assurés.
- **Processus et organisation** : un renforcement de la standardisation et de l'efficacité grâce à une automatisation accrue.

HOTELA Assurances SA délègue, sur la base d'un contrat de délégation des tâches, la gestion de ses activités à HOTELA Caisse de compensation AVS. Cette manière de faire s'applique également aux autres entités HOTELA. HOTELA Caisse de compensation AVS met ainsi à leur disposition son infrastructure et son personnel. Ces entités disposent de leur propre organe et sont autonomes, à l'exception de HOTELA Assurances SA détenue par HOTELA Allocations familiales (voir Pt. 1.2).

### **1.2 DETENTEURS DE PARTS**

HOTELA Assurances SA est une société anonyme avec un capital-actions de CHF 8'100'000. Il est constitué de 1'000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur de CHF 8'100 chacune. Elles sont toutes détenues par HOTELA Allocations familiales.

### **1.3 SIEGE ET LOCAUX**

Le siège et les locaux de la société, qui ne dispose d'aucune succursale, sont situés à Montreux, Rue de la Gare 18.

### **1.4 ORGANE DE REVISION EXTERNE**

C'est PWC qui est chargée depuis plusieurs années de procéder à la révision de ses comptes annuels. En 2020, elle a été effectuée sous la responsabilité de Monsieur Martin Schwörer, expert-réviseur auprès de PWC.

## **1.5 FAITS MARQUANTS**

Avec la pandémie COVID 19 qui a frappé l'ensemble de la population, l'année 2020 restera marquée à jamais. Elle aura changé les vies de toutes et tous. Elle aura aussi fortement impacté, dans certains cas de différente manière, les branches d'activité de notre clientèle que sont l'hôtellerie, la restauration, les EMS, les voyages et les sports de neige. Si certains ont pu compter sur des aides de l'Etat, tous ont dû se réinventer. A l'heure de la rédaction de ce rapport, le lancement de la vaccination à large échelle laisse entrevoir de meilleures perspectives pour ces secteurs, avec toutefois des changements en profondeur à attendre dans ces prochaines années.

Parmi les entités HOTELA, c'est la Caisse de compensation AVS qui s'est retrouvée plus particulièrement en première ligne. En effet, elle a travaillé sans relâche pour former ses collaborateurs, développer les systèmes et informer ses clients afin de garantir le versement des allocations perte de gain COVID aux clients concernés. Et ce dans des délais très courts.

Enfin, d'un point de vue financier, on retient plus particulièrement :

- un résultat d'exercice positif de CHF 539'393 ;
- une croissance positive des primes brutes de 4.3% dans un contexte difficile qui résulte d'un fort développement de nouveaux clients en assurance maladie perte de gain ;
- l'atteinte des hauts objectifs fixés pour le provisionnement ;
- une performance brute de 4.66% du portefeuille qui a permis de compléter la réserve de fluctuations de valeur sur titres jusqu'à son objectif ;
- l'établissement d'une stratégie pour les années 2021-2026.

## 2. RESULTATS DE L'ENTREPRISE

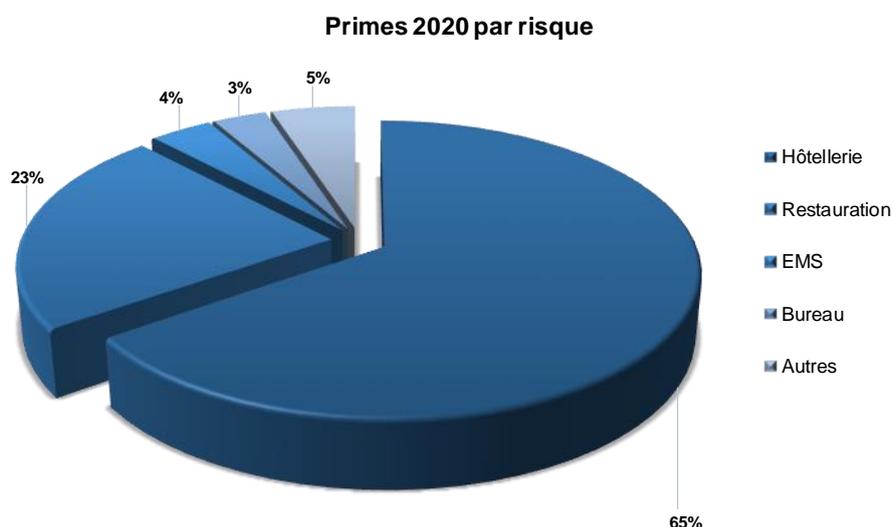
### 2.1 RESULTATS TECHNIQUES

#### Primes

En 2020, les primes brutes se sont élevées à CHF 29.41 mios contre CHF 28.21 mios en 2019, soit une hausse de 4.3%. Cette dernière résulte de la croissance enregistrée pour la branche IDJ-LCA alors que la partie accident est demeurée très stable.

Avec un chiffre d'affaires brut de CHF 24.24 mios (CHF 24.59 mios en 2019), les branches accidents constituent la part principale de l'activité de la société. Celles-ci sont réparties entre la LAA avec CHF 23.87 mios (CHF 24.20 mios) et la LAAC avec CHF 0.37 mio (CHF 0.38 mio). En terme relatif, les primes brutes de l'assurance perte de gain maladie selon LCA ont poursuivi leur croissance pour désormais atteindre CHF 5.17 mios (CHF 3.62 mios), soit près de 18% du portefeuille.

La majorité des clients provient du secteur de l'hôtellerie et la restauration avec respectivement 65.3% (2019 : 65.8%) et 22.7% (24.9%) des primes, soit un cumul de 88.0% (90.7%). La répartition du portefeuille selon l'activité est décrite dans le graphique ci-après.



#### Prestations, sinistres et provisions

La charge des sinistres s'est fortement accrue, passant de CHF 19.06 mios à CHF 17.26 mios. Durant l'exercice, deux nouvelles rentes ont été fixées. Au 31 décembre 2020, douze rentes sont versées pour des sinistres survenus entre 2010 et 2019, neuf suite à des cas d'invalidité et trois suite à des cas de décès.

Les réserves et provisions techniques brutes ont progressé de CHF 8.40 mios (CHF 5.73 mios net) contre CHF 6.55 mios l'année précédente. Cette progression s'explique par une augmentation de provisions nettes de CHF 5.23 mios pour la LAA, de CHF 0.15 mio pour la LAAC et de CHF 3.02 mios pour l'assurance perte de gain maladie selon LCA. Il est à relever qu'une participation aux excédents a été distribuée pour l'IDJ-LCA pour la première année à hauteur de CHF 0.13 mio.

#### Frais d'acquisition et de gestion

Les frais d'acquisition et de gestion ont enregistré une hausse de 2.2%, principalement en raison d'un volume de courtage plus élevé, pour atteindre CHF 5.68 mios (5.56 mios net). Cette évolution est toutefois demeurée inférieure à celle des primes.

### 2.2 RESULTATS FINANCIERS

L'année 2020 aura réservé bien des surprises. Avec une performance qui a plongé à -9.6% à la fin mars, les politiques gouvernementales et monétaires, ainsi que la découverte de vaccins, ont permis

aux marchés de conclure très positivement avec une note d'espoir. Le portefeuille a réalisé une performance brute de 4.66%, portée par les deux derniers mois de l'année avec respectivement 3.40% et 1.89%.

A l'exception des obligations émergentes, toutes les catégories de placement du portefeuille ont dégagé des résultats positifs. Les fonds immobiliers suisses cotés affichent une belle performance avec 10.69%, suivis des obligations d'entreprises (corporates). Une exposition plus faible en actions, ainsi que des fonds actifs peu performants, expliquent l'écart avec le benchmark.

Les performances brutes par classe d'actif du portefeuille et de son benchmark sont détaillées dans le tableau ci-après.

**Performance 2020 du portefeuille par classe d'actif**

	Portefeuille			Benchmark		
	Performance	Pond. m.	Contribution	Performance	Pond. m.	Contribution
Liquidités	0.33%	7.96%	-0.01%	-0.77%	6.98%	-0.06%
Obligations en CHF	1.02%	24.28%	0.19%	0.90%	24.89%	0.16%
Obligations en ME gouvernementales hedgées	4.41%	16.68%	0.72%	4.47%	15.96%	0.70%
Obligations en ME corporate hedgées	6.48%	6.55%	0.40%	6.43%	6.99%	0.43%
Obligations en ME dette émergente	-2.81%	2.31%	-0.05%	2.04%	3.00%	0.06%
Actions suisses	3.81%	7.70%	0.38%	3.82%	8.06%	0.42%
Actions étrangères	6.32%	12.49%	1.04%	5.92%	13.09%	1.10%
Actions marchés émergents	0.57%	3.43%	0.11%	7.99%	4.05%	0.39%
Immobilier suisse	10.69%	18.60%	1.88%	10.81%	16.98%	1.80%
<b>Total</b>	<b>4.66%</b>	<b>100.00%</b>	<b>4.66%</b>	<b>5.02%</b>	<b>100.00%</b>	<b>5.02%</b>

Les frais de gestion de fortune (taxes, courtages, Global Custody et conseils financiers) ont légèrement augmenté de CHF 0.026 mio. Les conseils et frais du Global Custody sont demeurés stables alors que la vente de positions actives pour la dette et les actions de marchés émergents, au profit de fonds passifs, ont engendré des frais supplémentaires en 2020.

**Charges de placement, KCHF**

	2020	2019
Taxes et courtages sur obligations en CHF	0.00	0.00
Taxes et courtages sur obligations étrangères	24.89	3.82
Taxes et courtages sur actions suisses	0.00	0.00
Taxes et courtages sur actions étrangères	10.55	0.00
Taxes et courtages sur immobilier	0.00	6.33
Frais global custody	21.62	22.10
Frais de gestion de fortune	71.41	69.90
<b>Total</b>	<b>128.46</b>	<b>102.15</b>

Le bon résultat financier de l'année a permis de maintenir la réserve de fluctuation de valeurs sur titres à son objectif de 17% des placements par une attribution de CHF 1.04 mio. Elle se monte à CHF 17.715 mios au 31.12.2020.

Le bénéfice de l'exercice, après impôts, s'est élevé à CHF 539'393 (CHF 1'679'853 en 2019).

### **2.3 AUTRES CHARGES ET PRODUITS NOTABLES**

Aucune observation particulière.

### **3. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES**

#### **3.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION**

Le Conseil d'administration est l'organe qui définit la stratégie de la société et assure le suivi de sa mise en œuvre. Il exerce la haute direction, adopte le budget annuel, détermine la politique de gestion des risques, les principes de la gestion de fortune, de réassurance ou encore des conditions d'assurance. En 2020, il s'est réuni en présentiel à l'occasion d'un séminaire consacré à la stratégie et d'une séance ordinaire. Une seconde séance s'est tenue par visioconférence et des décisions ont été prises par voie circulaire, la situation pandémique l'exigeant. Le Comité de révision s'est quant à lui réuni à trois occasions, dont une par visioconférence.

Le Conseil d'administration se compose des membres suivants :

Dr. Jürg Domenig	Président
Bernard Grobéty	Vice-Président <sup>(1)</sup>
Dr. Daniel Diserens	Membre
Alain Flückiger	Membre
Dr. Dieter Keller	Membre <sup>(1)</sup>
Urs Masshardt	Membre

<sup>(1)</sup> Représentant de la société au sein du Comité de révision commun aux institutions HOTELA.

La Direction de HOTELA est constituée des membres suivants :

Dr. Michael Bolt	Directeur général
Silvana Tomasino	Directrice Vente & Marketing
Carole Gex-Collet	Directrice Affaires juridiques (dès le 1.1.2021)
Gilbert Caillet-Bois	Directeur Corporate Development (jusqu'au 31.12.2020)
Nicolas Voelin	Directeur Transformation & Technology (dès le 1.1.2021)
Sébastien de Allegri	Directeur Assurances
Tiago Joaquim	Directeur Client Services & Processes
Patrick Métral	Directeur Finances

#### **3.2 GESTION DES RISQUES**

##### **3.2.1 DESCRIPTION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE, MÉTHODE ET PROCESSUS**

Le Système de contrôle interne de la société consiste en des mesures et contrôles mis sur pied dans l'ensemble de la société afin de respecter les lignes directrices, règlements et obligations légales visant à mitiger les risques qui pourraient être causés par des collaborateurs ou des tiers.

Il a pour but :

- d'assurer la fonctionnalité et l'économicité des processus ;
- de s'assurer de l'exactitude des données ;
- de sécuriser la fortune ;
- d'assurer le respect des prescriptions internes et des obligations légales.

Ses principes fondamentaux sont la transparence, le principe des quatre yeux, la séparation des fonctions et l'information appropriée.

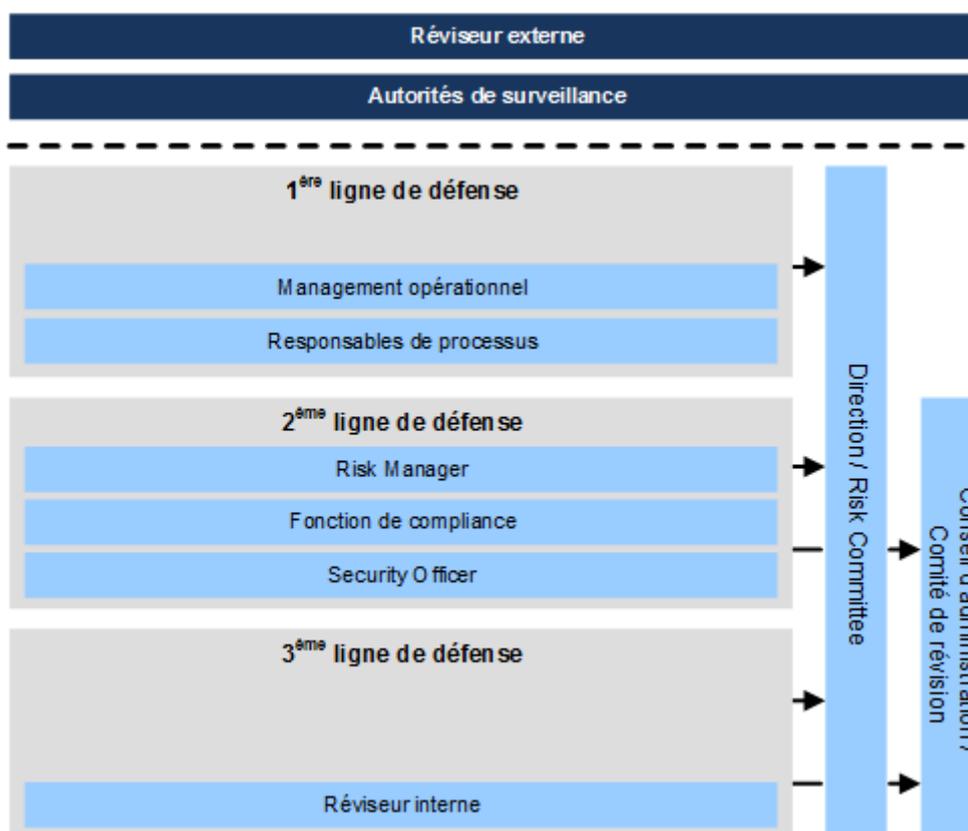
Le Système de contrôle interne repose sur deux piliers : la documentation des processus et une approche transversale. Ces deux approches, axées sur les risques, se complètent et n'entraînent pas de doublons.

L'approche via les processus constitue le pilier le plus important. Pour ce faire, une cartographie des processus a été établie, avec un découpage en trois catégories des principales activités de l'entreprise : les processus-clé (p. ex. placements, prestations, tarification, clients), les processus de soutien (p. ex. budget) et les processus de management (p. ex. ressources humaines, Risk Management).

Pour l'approche transversale, certaines activités s'étendent à toute l'entreprise et concernent de manière très similaire plusieurs domaines, dont la gestion des événements et l'informatique.

### 3.2.2 FONCTIONS

L'organisation du SCI repose sur trois lignes de défense illustrées ci-dessous.



#### 1<sup>ère</sup> ligne de défense

Le management opérationnel et les responsables de processus constituent la première ligne de défense. Ils s'assurent que les processus soient conformes à la législation et directives, mitigeant ainsi les risques de leur activité.

#### 2<sup>ème</sup> ligne de défense

Le Risk Manager s'assure que les principaux risques et les contrôles y relatifs sont identifiés, évalués, documentés et mis à jour. Il joue un rôle actif dans le reporting et porte notamment les responsabilités suivantes :

- établissement et mise à jour de la matrice risques-contrôles, et implémentation des plans d'actions nécessaires à mitiger les risques ;
- évaluation des contrôles clés ;
- établissement du Risk Report annuel à l'attention du Conseil d'administration.

La fonction Compliance est outsourcée auprès d'un prestataire externe à l'entreprise depuis 2020. Son organisation s'articule de la manière suivante : le Directeur général est responsable de la

Fonction, le service juridique est chargé de surveiller la bonne exécution du mandat confié au prestataire externe, lequel effectue les contrôles de la fonction Compliance. Parmi les tâches de la fonction Compliance figurent des contrôles trimestriels, dont les rapports sont distribués au Directeur général et aux collaborateurs concernés. Le Compliance Assessment, son rapport annuel, fait partie intégrante du Risk Report. Une fois par année, la fonction Compliance est invitée au Conseil d'administration.

Le Security Officer couvre les risques par des activités de contrôle régulier dans les six catégories suivantes : Disaster Recovery, gestion des accès (physiques et logiques), gestion des changements, gestion des incidents, gestion des vulnérabilités et test d'intrusion.

### **3<sup>ème</sup> ligne de défense**

Le réviseur interne agit selon le mandat que lui a donné le Conseil d'administration. Il établit pour ce dernier un rapport annuel. Afin que son indépendance soit assurée, le réviseur interne est, dans le cadre de cette fonction, directement rattaché au Conseil d'administration. Cette fonction est actuellement assurée par Prateo SA, une entreprise tierce à HOTELA.

### **3.2.3 PRINCIPALES MODIFICATIONS DANS LA GESTION DES RISQUES**

L'exercice 2020 s'est caractérisé par une forte activité en matière de risques. Si l'on excepte la réalisation du risque pandémie, et des mesures prises pour y remédier, on retiendra :

- La fixation d'un cadre en termes d'appétence aux risques qui définit la tolérance de l'entreprise à ceux-ci (risques d'assurance, de placements et opérationnels) ainsi que l'objectif SST.
- La mise à jour du règlement pour le management de la continuité des activités (Business Continuity Management System - BCMS) qui vise à préparer l'entreprise à une crise et être à même de la gérer.
- L'introduction d'une politique de gestion de la sécurité de l'information.
- La validation de la FINMA pour l'externalisation de la fonction Compliance.
- La surveillance par le Comité de révision de l'efficacité du Risk Management, de l'auditeur interne et de la fonction Compliance.

## **4. PROFIL DE RISQUE**

Tous les risques sont identifiés et répertoriés dans une matrice. Les risques importants, sont décrits ci-dessous.

### **4.1 RISQUES D'ASSURANCE**

Dans le SST 2021 (établi sur la base de l'exercice 2020), le risque d'assurance est évalué à CHF 12.89 mio (2019 : CHF 11.17 mios). Voir également sous chiffre 7.2.

#### **4.1.1 TARIFICATION**

La tarification des différents portefeuilles (LAA, LAAC et IDJ-LCA) est analysée annuellement et celle des assurances complémentaires périodiquement. Considérée comme élément stratégique de la politique d'entreprise, la politique tarifaire est validée par le Conseil d'administration.

Le tarif de l'assurance-accidents est soumis annuellement à l'OFSP pour approbation. Le tarif des produits individuels de l'assurance perte de gain maladie selon LCA est quant à lui validé par la FINMA. L'analyse de l'adéquation du tarif est menée avec le soutien de l'actuaire responsable.

HOTELA Assurances SA porte une grande attention à la tarification car elle se doit de demeurer compétitive. A cet effet, la rentabilité de chaque contrat est examinée chaque année et donne lieu, si nécessaire, à des adaptations. Ces dernières sont effectuées selon des règles prédéfinies. Les modifications peuvent être à la hausse, mais également à la baisse. Suite aux adaptations de primes, et comme en 2019, aucune résiliation de contrat n'a été enregistrée par l'entreprise en raison de modification de primes. Enfin, on relèvera qu'une participation aux excédents pour l'IDJ-LCA, jeune produit, a été distribuée pour la première année.

#### **4.1.2 PROVISIONNEMENT**

Pour atténuer les risques d'un provisionnement insuffisant, les méthodes et objectifs de provisionnement sont fixés dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration. Les provisions techniques sont calculées par l'actuaire interne pour être ensuite validées par l'actuaire responsable.

En matière assurantielle, une distinction est faite entre les provisions techniques nécessaires et les provisions pour fluctuations. Les premières correspondent à une estimation des paiements et frais à supporter pour tous les sinistres et engagements pris. Les secondes servent à compenser les résultats défavorables de la liquidation des provisions techniques nécessaires ainsi que les fluctuations des dépenses pour sinistres. Signe de la bonne santé de l'entreprise, les hauts objectifs fixés pour ces provisions ont été atteints lors de l'exercice.

##### **Assurance-accidents**

L'assurance-accidents et les assurances complémentaires LAAC disposent d'un traité de réassurance en excédent de sinistre par tête et d'un traité par événement couvrant tous les types de prestations. Les deux traités sont tous deux couverts par un pool de trois réassureurs. Ce programme soutient les objectifs suivants :

- réduction de l'exposition aux risques des sinistres les plus coûteux ;
- élimination de l'exposition au risque d'un événement extrême ;
- simplification de la couverture avec une couverture unique pour toutes les prestations.

##### **Assurance-maladie**

La société a conclu un contrat en excédent du sinistre par tête pour les assurances perte de gain maladie avec un réassureur.

Les réassureurs doivent afficher une notation supérieure à A (selon S&P) afin de limiter les risques de défaut. Riche de l'expérience acquise, l'entreprise a opéré en direct la sélection des réassureurs pour 2020.

## **4.2 RISQUES DE MARCHE**

La gestion est majoritairement passive : elle vise la réplication des indices choisis. En 2020, la part de la gestion active a été réduite. La dette et les actions des pays émergents ont désormais une gestion totalement passive. Seule une part de l'immobilier suisse coté est gérée de manière active. La part dominante de gestion passive répond au souci de minimiser le risque de réplication.

Les investissements effectués dans des fonds visent la réplication de leur indice et assurent ainsi une large diversification, tant géographique que sectorielle.

Pour les obligations en monnaies étrangères, la distinction a été faite entre les obligations gouvernementales, les obligations d'entreprise (corporates) ou encore la dette émergente. Si les obligations corporates sont moins sensibles aux taux d'intérêt, elles peuvent offrir un meilleur rendement mais sont plus fortement corrélées aux actions que les obligations gouvernementales, et le risque de crédit (en cas de faillite) existe. Enfin, la dette émergente permet d'investir dans des marchés autres que ceux des pays développés, avec une majorité de titres gouvernementaux ou de collectivités de droit public (env. 75%).

En 2014, HOTELA Assurances SA a procédé à une optimisation de son allocation d'actifs avec le soutien de son conseiller financier qui en a réalisé l'étude. Initialement prévue en 2020, la nouvelle étude d'optimisation a été repoussé en 2021 suite à la pandémie et au changement de conseiller financier.

Dans le SST 2021, le risque de marché est évalué à CHF 13.33 mio (2020 : CHF 10.76 mios). Voir également sous chiffre 7.2.

## **4.3 RISQUES DE CREDIT**

Les comptes affectés à la fortune liée sont déposés auprès de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) et du Credit Suisse, alors que les placements le sont auprès du Credit Suisse qui officie en tant que Global Custody. La BCV affiche un rating Aa2 chez Moody's (14.01.2021) et Credit Suisse (Schweiz) AG un rating de A+ chez Fitch (01.04.2021).

Dans le SST 2021, le risque de crédit est évalué à CHF 1.72 mio (2019 : CHF 1.55 mio).

## **4.4 RISQUES DE CHANGE**

Les passifs étant libellés en CHF, l'exposition à d'autres monnaies pour les actifs entraîne une augmentation du capital cible selon SST. La part du portefeuille libellé en monnaies étrangères non couvertes se monte à 16.0% du portefeuille au 31 décembre 2020, pour un objectif fixé à 19%.

## **4.5 RISQUES OPERATIONNELS**

### **4.5.1 FRAUDE INTERNE ET EXTERNE**

Le système de contrôle de la gestion opérationnelle se fonde sur 3 niveaux successifs.

Le premier niveau de contrôle s'effectue par le gestionnaire qui dispose d'une autonomie relative pour gérer ses propres cas d'assurances et d'une compétence de paiement limitée. Il doit se conformer aux lois, règlements et directives internes, ces dernières étant régulièrement mises à jour sur la base du partage d'expériences entre collaborateurs.

Le deuxième niveau de contrôle s'effectue par le personnel de l'encadrement qui dispose d'une compétence de paiement plus élevée que le gestionnaire. Les niveaux de compétences de paiement sont ainsi échelonnées jusqu'à la fonction de Directeur général.

Enfin, le troisième niveau s'effectue par un collaborateur spécialiste qui dispose d'une grande expertise et qui procède à des contrôles à l'aide du système informatique et par échantillonnage. Le recours à cette méthode a par ailleurs permis d'améliorer la qualité des prestations, souci constant de la société.

#### **4.5.2 IT - BUSINESS CONTINUITY MANAGEMENT (BCM)**

En concertation avec la FINMA, l'ASA a édicté une autoréglementation en matière de BCM définissant des standards que les compagnies d'assurances doivent respecter. Ils incluent une analyse d'impact sur les activités (BIA), une stratégie de continuité des activités, la mise en œuvre des plans de continuité d'activité, la planification des exercices et tests et une organisation concernant la continuité des activités.

La pandémie a exigé la prise rapide de mesures organisationnelles qui garantissent à la fois la santé des collaborateurs et la poursuite des activités. Dans un premier temps, l'entreprise s'est partagée en deux équipes : une demeurant dans ses locaux et l'autre travaillant en home office. Avec le renforcement des gestes barrières, le nombre de collaborateurs sur site a ensuite été réduit au minimum nécessaire. Tout au long de cette crise, les activités ont pu être poursuivies, signe de la bonne préparation et de l'efficacité du BCM qui incorporera les enseignements tirés.

#### **4.5.3 CONFORMITÉ ET ASPECTS LÉGAUX**

Au cours de l'exercice 2020, l'intégrité et la loyauté des responsables de l'entreprise et des personnes chargées du placement de la fortune ont été examinées par le service juridique au travers des déclarations complétées au sujet de l'exercice 2019. Aucun manquement n'a été relevé.

La fonction Compliance a été très active durant l'exercice. Ses activités se sont notamment déclinées comme suit :

- analyses des risques compliance par domaine d'activité ;
- surveillance des développements légaux, notamment relatifs au droit de la surveillance et aux marchés financiers ;
- contrôles annuels ou trimestriels relatifs au respect de normes légales et internes (indépendance et conflits d'intérêts potentiels des membres du Conseil d'administration, directives de placements, règlement d'organisation, protection des données, collaboration avec les courtiers et documentation y relative) ;
- formation sur les conflits d'intérêts pour le Conseil d'administration et la Direction ;
- rédaction et mise à jour de règlements internes.

Les contrôles réalisés ont donné lieu à quelques recommandations de faible importance programmées, voire déjà introduites.

### **4.6 RISQUES LES PLUS IMPORTANTS**

#### **4.6.1 RISQUE DE PLACEMENTS**

Les placements de HOTELA Assurances SA se montent au 31 décembre 2020 à CHF 98.34 mios, soit un montant supérieur au triple du chiffre d'affaires annuel. Les performances des placements influencent ainsi considérablement les résultats d'exercice de HOTELA Assurances SA.

Avec une attribution de CHF 1.04 mio lors de l'exercice, la réserve de fluctuations de valeur sur titres, basée sur la Value-at-Risk à 99.5%, a pu être totalement constituée, à savoir atteindre 17.0% des placements. Elle se monte ainsi au 31 décembre 2020 à CHF 16.72 mios.

La Value-at-Risk (VaR) à 99.5% est de CHF 16.72 mios (15.68 mios). En d'autres termes, sur une année, la probabilité d'enregistrer une perte supérieure à CHF 16.72 mios est de 0.5%.

#### **4.6.2 RISQUE DE PERSONNEL-CLÉ**

Au vu de la taille de HOTELA Assurances SA, le départ simultané de plusieurs personnes occupant des postes-clé poserait des difficultés pour ses activités opérationnelles.

Le partage des connaissances spécifiques, les répertoires centralisés par direction auxquels ont accès les collaborateurs et la documentation des processus permettent la réduction de ce risque.

En 2020, le turnover net du personnel de HOTELA s'est monté à 6.4% contre 4.9% l'année précédente, un niveau bas pour la branche d'activité.

#### **4.6.3 RISQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION**

Au vu du recours permanent aux outils informatiques dans l'activité opérationnelle de HOTELA Assurances SA, une interruption du système d'information pourrait fortement compromettre l'activité. Parmi les principales causes identifiées, une panne de système ou un piratage seraient les plus néfastes.

L'élaboration d'un Disaster Recovery plan ainsi que d'un système de Business Continuity Management (BCMS) a permis de réduire ce risque.

Les domaines de la sécurité de l'information sont périodiquement audités. En 2020, les audits ont porté sur les aspects suivants :

- Disaster Recovery : test de la remise en état des applications avec une perte minimale d'information;
- gestion des accès physiques et logiques;
- gestion des vulnérabilités pour chaque application ;
- test d'intrusion : identification des faiblesses face aux intrusions externes, avec le soutien d'une entreprise spécialisée.

#### **4.6.4 RISQUE DE SINISTRE IMPORTANT**

Dans le cadre de l'activité de l'assurance-accidents, les coûts assurés d'un sinistre individuel peuvent s'élever à des sommes très importantes. Lors d'un événement catastrophique, tel qu'un accident de train ou une rupture de barrage, le nombre de victimes et le montant des prestations assurées pourraient être extrêmement élevés et mettre en péril la capacité financière de la société. Dans le programme de réassurance, une attention toute particulière a été portée à cette catégorie de risque. Les deux couvertures de réassurance ont pour objectif de mitiger les risques individuels et collectifs de sinistre important. Le programme est constitué :

- d'une couverture « excédent de sinistre par tête » LAA/LCA, avec une rétention (franchise) à CHF 1.5 mio pour un montant couvert jusqu'à CHF 5 mios ;
- d'une couverture « excédent de sinistre par événement » LAA/LCA, avec une rétention à CHF 5 mios pour un montant couvert jusqu'à CHF 50 mios.

Enfin, on relèvera que les prestations font l'objet d'un suivi mensuel, ce qui permet de déceler, le cas échéant, toute évolution à la hausse des prestations.

#### **4.6.5 RISQUE CONCURRENTIEL**

Afin de rester compétitif, les tarifs sont examinés lors de leur renouvellement sous l'angle de leur sinistralité. Lorsqu'une entreprise affiliée affiche de bons résultats, son tarif peut être revu à la baisse selon des critères prédéfinis. Les tarifs par catégorie de risque sont quant à eux examinés et validés chaque année par le Conseil d'administration.

HOTELA propose l'ensemble des assurances sociales par un seul point d'entrée, ainsi que la gestion des salaires, ce qui la rend attrayante. Mais son attractivité repose également sur la qualité des services offerts aux clients. HOTELA y accorde une attention toute particulière.

### **4.7 CONCENTRATION DE RISQUES**

#### **Actifs**

Les actifs sont principalement composés des liquidités et des placements qui en constituent le 95.8%. Les liquidités sont réparties dans différents comptes auprès de deux banques jouissant de note de crédit de bonne qualité (voir Pt. 4.3).

Avec diverses classes d'actifs, libellées dans plusieurs monnaies et investies dans plusieurs fonds couvrant diverses zones géographiques, la structure du portefeuille constitue un gage d'une bonne diversification des risques. La réduction de la part active effectuée en 2020 contribuera à la renforcer (voir Pt. 4.2 et 4.4).

#### **Engagements**

Il n'y a pas de concentration dans les engagements d'assurance auprès d'un client particulier, sinon celle résultant du fait que la société couvre majoritairement des prestations accidents et perte de gain

maladie d'un secteur économique spécifique, à savoir celui de l'hôtellerie et de la restauration dont les primes représentent respectivement 65% et 23% du portefeuille. L'élargissement de HOTELA Caisse AVS à deux associations supplémentaires va permettre de réduire à moyen-long terme l'exposition des entités HOTELA à ces deux secteurs.

#### **Description de la gestion de la concentration des risques**

C'est à l'organe garant de la gestion des risques opérationnels qu'incombe la tâche de s'assurer du contrôle périodique des concentrations de risques par le biais du Système de Contrôle Interne (SCI).

En ce qui concerne la concentration des risques de placement, le recours systématique à des fonds de placements de gestionnaires diversifiés, une gestion indicielle, le contrôle ainsi que l'analyse périodique du respect des marges de fluctuations par la Direction et la Commission des placements permettent de minimiser ce risque.

### **4.8 ORSA**

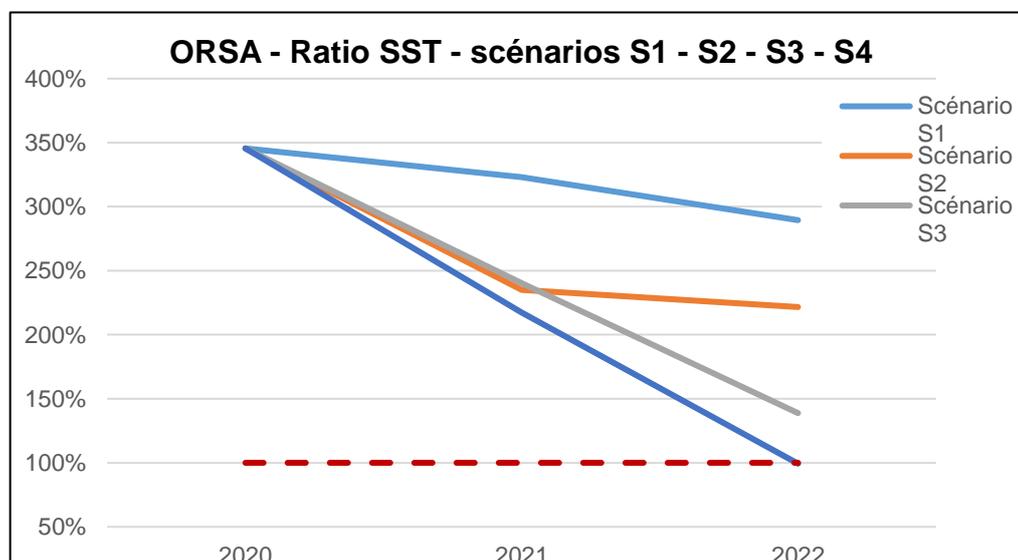
Afin de répondre aux exigences prudentielles, la société procède au moins une fois par année à une évaluation prospective interne des risques et de la solvabilité. Pour ce faire, elle établit un rapport ORSA (*Own Risk and Solvency Assessment*) dont la FINMA précise les détails dans sa Circulaire 2016/3. Ce rapport fait partie intégrante du Risk Report annuel. Les résultats sont présentés au Conseil d'administration qui peut ainsi s'assurer de l'opportunité d'introduire de nouvelles mesures de réduction du risque.

Le rapport ORSA 2020 s'est attaché à recalculer la solvabilité d'HOTELA Assurances SA, et plus particulièrement son ratio SST avec quatre scénarios différents :

- un scénario (S1) qui sert d'hypothèse de base et projette sur deux ans les résultats du SST 2020 ;
- un scénario (S2) qui évalue l'impact d'une dégradation projetée de la sinistralité de 20% pour les deux années consécutives 2021 et 2022, en sus des hypothèses du SST ;
- un scénario (S3) qui évalue l'impact d'une baisse des actifs, soit une hypothèse forte de rendement négatif global de -20% du portefeuille pendant deux années consécutives, en sus des hypothèses du SST ;
- un scénario (S4) qui amplifie la baisse des marchés pour faire plonger le ratio SST en-dessous de 100% en 2022.

#### **Résultats**

Si dans le « scénario de base » S1, le ratio demeure à un niveau très élevé, proche de 290%. Les scénarios avec un facteur de stress sur les engagements (S2), respectivement sur les actifs (S3), ont un impact plus marqué sur les résultats du SST. Les résultats agrégés des quatre scénarios sur le ratio SST sont présentés dans le graphique ci-dessous :



Pour rappel, le ratio SST est le ratio de la valeur du capital disponible au capital cible (sans prise en compte de la marge sur la valeur de marché – voir chap. 1.16). Un ratio inférieur à 100% indique une solvabilité insuffisante et nécessite la prise de mesures afin de rétablir un ratio supérieur à 100%<sup>1</sup>.

Dans les scénarios 1 à 3, le ratio SST demeure largement supérieur à 100%. Ce n'est qu'en cas de chute prolongée et extrêmement marquée des marchés (à savoir un effondrement entraînant une dépréciation de 60% de la fortune en trois ans) que la solvabilité de la société serait insuffisante.

En termes de solvabilité, HOTELA Assurances SA est par conséquent à même de bien supporter les chocs selon les scénarios décrits. Dès lors, il n'est pas jugé nécessaire d'introduire de nouvelles mesures de réduction du risque.

---

<sup>1</sup> Circulaire FINMA 2017/3 – cm 198 ss

## 5. EVALUATION

### 5.1.1 VALEUR DES ACTIFS

Au 31 décembre 2020, la valeur des actifs de la société s'est élevée à CHF 102.69 mios. Ces actifs sont constitués :

- des placements (liquidité non comprise) à hauteur de CHF 92.36 mios ;
- de la liquidité, soit CHF 5.98 mios. Celle-ci est constituée de deux comptes auprès de la BCV, le premier étant le compte propre de la société (CHF 2.29 mios), et le second le compte centralisé des entités HOTELA (CHF 3.41 mios), tous deux servant à la gestion opérationnelle. La liquidité déposée auprès du Global Custody est celle liée aux placements (CHF 0.28 mio).

La structure du portefeuille et les liquidités, ainsi que les marges de fluctuations de sa stratégie, sont détaillées ci-dessous :

**Structure du portefeuille et marges de fluctuations par classe d'actif au 31.12.2020**

	Portefeuille	Stratégie / Benchmark	Pondération relative	Marges de fluctuations minimales	Marges de fluctuations maximales
Liquidités	6.09%	7.00%	-0.91%	4.00%	15.00%
en mio CHF	5.98	6.88	-0.90		
Obligations en CHF	23.54%	25.00%	-1.46%	19.00%	31.00%
en mio CHF	23.15	24.58	-1.43		
Obligations ME gouvern. hedgées	15.79%	16.00%	-0.21%	12.00%	20.00%
en mio CHF	15.53	15.73	-0.20		
Obligations ME corporate hedgées	6.41%	7.00%	-0.59%	5.00%	9.00%
en mio CHF	6.31	6.88	-0.57		
Obligations ME dettes émergentes	2.93%	3.00%	-0.07%	1.00%	5.00%
en mio CHF	2.88	2.95	-0.07		
Actions suisses	7.96%	8.00%	-0.04%	6.00%	10.00%
en mio CHF	7.83	7.87	-0.04		
Actions étrangères	14.16%	13.00%	+1.16%	10.00%	16.00%
en mio CHF	13.92	12.78	+1.14		
Actions marchés émergents	3.87%	4.00%	-0.13%	2.50%	5.50%
en mio CHF	3.81	3.93	-0.12		
Immobilier suisse	19.25%	17.00%	+2.25%	13.00%	21.00%
en mio CHF	18.93	16.72	2.21		
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>			
en mio CHF	<b>98.34</b>	<b>98.34</b>			

- des créances nées d'opérations d'assurance de CHF 3.86 mios réparties entre des débiteurs affiliés (CHF 1.19 mio) et HOTELA Caisse de compensation AVS (CHF 2.67 mios) qui encaisse les primes pour la société ainsi que pour trois autres entités HOTELA ;
- d'autres créances de CHF 0.49 mio correspondant à l'impôt anticipé sur les produits des titres ;
- de divers actifs CHF 0.01 mio.

L'ensemble de l'actif du bilan a été appréhendé selon la valeur de marché. La différence entre l'évaluation à la valeur de marché des actifs à des fins de solvabilité (CHF XX) et celle figurant dans les comptes (CHF 102.69 mios) provient de :

- la prise en compte de la réassurance dans les actifs pour le SST ainsi que sa réévaluation à la valeur proche du marché, soit CHF 4.99 mio ;
- la non-prise en compte de l'impôt anticipé dans le bilan SST, soit CHF – 0.49 mio ;
- la différence entre le taux de change de la FINMA et celui du Global Custody de HOTELA Assurances SA, soit CHF 0.01 mio.

### 5.1.2 VALEUR PROCHE DU MARCHÉ DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS D'ASSURANCE

**Pour le rapport d'activité, les provisions sont calculées de la manière suivante :**

- Pour la branche *Accidents*, les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon la méthode Chain-Ladder appliquée sur les montants de sinistres par année de paiement et année de survenance pour les prestations relevant de la LAA, à l'exception du sinistre 134'205 qui est provisionné individuellement. Les assurances complémentaires à la LAA sont quant à elles provisionnées selon une estimation au cas par cas renforcée d'une provision pour IBNR.

Les provisions pour frais de gestion des sinistres en suspens sont calculées selon la méthode de « New York ».

Les réserves mathématiques pour les rentes fixées et pour les rentes attendues ont été calculées selon les normes comptables, soit le manuel de capitalisation des rentes LAA valable dès 2020. Ces normes utilisent un taux de capitalisation de 1.5% pour toutes les rentes.

Les provisions destinées aux allocations de renchérissement se montent à l'engagement de la société envers l'association pour la garantie des rentes futures.

- Pour la branche *Maladie*, les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon la méthode Chain-Ladder appliquée sur les montants de sinistres par année de paiement et année de survenance.

**Pour le calcul des engagements d'assurance à des fins de solvabilité :**

Les provisions sont décomposées selon les flux de paiements futurs et escomptées sur la base des taux d'intérêts sans risque.

La valeur estimative « best estimate » brute des engagements d'assurance se monte à CHF 74.49 mio.

#### Évaluation des provisions pour le rapport d'activité et pour le calcul de la solvabilité

Provisions	Rapport d'activité	Calcul de la solvabilité
Provisions pour sinistres en cours	Les provisions ne sont pas escomptées.	Les provisions sont escomptées avec la courbe des taux d'intérêt sans risque.
Provisions de sécurité et pour fluctuations	Les provisions sont constituées selon le formulaire D et le règlement relatif à la constitution des provisions	Les provisions ne sont pas considérées dans le calcul des engagements pour la solvabilité.
Provisions pour participation aux excédents prévues contractuellement	Les provisions ne sont pas escomptées.	Les provisions sont escomptées avec la courbe des taux d'intérêt sans risque.
Provisions techniques pour rentes	Les provisions sont escomptées selon les normes comptables en vigueur avec un taux de 1.50%.	Les provisions sont escomptées avec la courbe des taux d'intérêt sans risque.

### **5.1.3 MARGE SUR VALEUR DE MARCHÉ**

La marge sur valeur de marché se monte à CHF 5.31 mio et est basée sur un coût du capital évalué à 6% au-dessus du taux sans risque.

### **5.1.4 VALEUR PROCHE DU MARCHÉ DES AUTRES ENGAGEMENTS**

Les autres engagements, à hauteur de CHF 2.12 mio, regroupent des primes de réassurance, une créance envers HOTELA Caisse maladie ainsi que des passifs de régularisation. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

## 6. GESTION DU CAPITAL

### 6.1 PLANIFICATION DU CAPITAL

HOTELA Assurances SA dispose d'une politique de planification du capital qui a pour but de garantir une sécurité financière élevée et des primes attrayantes à ses clients. Des objectifs ambitieux de constitution de réserves et provisions ont été fixés, tant pour les réserves techniques que pour la réserve de fluctuation de valeurs sur titres. Ces objectifs sont aujourd'hui atteints. Les réserves légales ont aussi été complétées jusqu'au niveau fixé. Sous réserve de résultat positif, la distribution d'un dividende pourra être envisagée lors des prochains exercices.

La société s'assure en tout temps d'une liquidité suffisante pour répondre à ses engagements envers ses assurés.

Enfin, la stratégie des placements fait l'objet d'une étude d'optimisation des actifs chaque trois à cinq ans que valide le Conseil d'administration. La prochaine aura lieu lors de l'exercice 2021.

### 6.2 STRUCTURE ET CHANGEMENT DU CAPITAL DURANT L'EXERCICE

L'augmentation des fonds propres correspond à l'entière attribution du bénéfice à la réserve légale et à la réserve issue du bénéfice. Active depuis 2010, HOTELA Assurances SA privilégie la sécurité de ses assurés et a renoncé à rémunérer l'actionnaire afin de pouvoir pleinement constituer les réserves et provisions techniques conformes aux objectifs fixés.

<b>Fonds propres, mio CHF</b>			
	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>Différence</b>
Capital-actions	8.10	8.10	0.00
Réserves légales issues du bénéfice	5.55	4.00	1.55
Réserves facultatives issues du bénéfice	0.70	1.71	-1.01
Bénéfice reporté	0.16	0.03	0.13
Bénéfice de l'exercice	0.54	1.68	-1.14
<b>Total</b>	<b>14.35</b>	<b>13.81</b>	<b>0.54</b>

### 6.3 DIFFERENCE ENTRE FONDS PROPRES ET CAPITAL PORTEUR DE RISQUE

Les fonds propres s'élèvent au 31 décembre 2020 à CHF 14.35 mio et le capital porteur de risque (CPR) à CHF 62.68 mio. La différence entre ces deux montants (CHF 48.33 mio) provient des éléments détaillés dans le tableau ci-après :

<b>Fonds propres, mio CHF</b>	<b>14.35</b>
Prise en compte des provisions de sécurité et pour fluctuations	32.66
Prise en compte de la réserve de fluctuation de valeur sur titres	16.72
Réévaluation des provisions en les escomptant avec la courbe des taux sans risque	-0.57
Non-prise en compte de l'impôt anticipé	-0.49
Réévaluation des placements de capitaux issue de la différence entre le taux de change de la FINMA et du Global Custody	0.01
<b>Capital porteur de risque</b>	<b>48.33</b>

## 7. SOLVABILITE

### 7.1 MODELE DE SOLVABILITE

Le modèle de solvabilité employé est le modèle standard proposé par la FINMA dans le Template SST. Le modèle et ses hypothèses sont décrits dans la documentation mise à disposition par la FINMA.

### 7.2 CAPITAL CIBLE : COMPOSANTES

Le capital cible a augmenté de 39.7% pour atteindre CHF 28.10 mios en 2021. Cette forte augmentation résulte de celle de tous les facteurs, et plus particulièrement des scénarios, dont l'impact représente plus du double qu'en 2020, et des risques de marché (+ 23.9%). La modification des paramètres des scénarios par la FINMA, en particulier celui relatif à la pandémie, impacte fortement le capital cible. L'effet cumulé du résultat d'assurance attendu et du résultat financier projeté demeure relativement stable et permet de réduire le capital cible, toutefois avec un moindre effet.

	Expected shortfall (ES)	
	2021	2020
Risque technique	12.89	11.17
Risque de marché	13.33	10.76
Effets de diversification	-6.22	-5.27
Risque de crédit	1.72	1.54
<b>Sous-total</b>	<b>21.72</b>	<b>18.20</b>
Montant minimum (Risk Margin)	5.31	4.23
Scénarios	5.15	2.12
Résultat d'assurance attendu	-2.52	-3.07
Résultat financier projeté	-1.56	-1.36
<b>Sous-total Montant minimum et autres effets</b>	<b>6.38</b>	<b>1.92</b>
<b>Total Capital cible</b>	<b>28.10</b>	<b>20.12</b>

(1) Valeurs arrondies

### Risque technique

L'augmentation des deux composantes du risque technique, autrement dit du risque d'assurance, provient de la hausse des provisions ainsi que de l'accroissement des sinistres projetés en 2021.

	Expected shortfall (ES)	
	2021	2020
Risque lié à la liquidation des provisions établies au 31.12	5.79	4.91
Risque lié à la survenance et provisions des sinistres de l'année	9.12	8.16
<b>Total Risque d'assurance</b>	<b>12.89</b>	<b>11.17</b>

(1) Valeurs arrondies

### Risque de marché

A l'image de toutes ses composantes, le risque de marché s'inscrit à la hausse à CHF 13.33 mios. L'évolution du portefeuille de + CHF 6.18 mios et l'évolution du risque de spread en sont la principale raison.

#### Risque de marché : composantes, mio CHF<sup>(1)</sup>

	Expected shortfall (ES)	
	2021	2020
Risque de taux	2.86	2.15
Risque de spread	3.11	2.05
Risque de change	8.64	7.32
Risque actions	7.91	6.44
Risque immobilier (suisse)	3.54	3.08
Effet de diversification	-12.74	-10.28
<b>Total Risque de marché</b>	<b>13.33</b>	<b>10.76</b>

(1) Valeurs arrondies

### 7.3 CAPITAL PORTEUR DE RISQUE : COMPOSANTES

Le capital porteur de risque est composé des actifs (évaluation proche du marché) réduits des engagements actuariels escomptés (best estimate) que sont :

- les provisions pour sinistres en cours ;
- les réserves mathématiques pour rentes,
- la provision destinée aux allocations de renchérissement.

et des autres engagements.

#### Capital porteur de risque : composantes, mio CHF<sup>(1)</sup>

	2021	2020
Placements	92.37	84.12
Liquidités	5.98	8.05
Autres actifs	8.85	5.54
<b>Total actifs (valeur du marché)</b>	<b>107.20</b>	<b>97.71</b>
Engagements actuariels	-42.40	-36.12
Autres engagements	-2.13	-2.47
<b>Total engagements escomptés (best estimate)</b>	<b>-44.53</b>	<b>-38.59</b>
<b>Total Capital porteur de risque</b>	<b>62.68</b>	<b>59.12</b>

(1) Valeurs arrondies

Malgré une bonne performance des placements lors de l'exercice 2020, les actifs se sont développés proportionnellement moins fortement que les engagements actuariels qui contiennent quelques sinistres importants. Le capital porteur de risque est porté à CHF 62.68 mio, soit une hausse de 6.0%.

## 7.4 QUOTIENT SST

Le quotient SST est obtenu par la formule suivante :

$$SST = \frac{(\text{Capital porteur de risque} - \text{Marge sur la valeur de marché})}{(\text{Capital cible} - \text{Marge sur la valeur de marché})}$$

<b>Swiss Solvency Test</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Quotient SST	251.7%	345.5%	338.8%	271.3%

De 2018 à 2020, la solvabilité de la société n'a cessé de s'améliorer. En 2021 elle enregistre un recul qui résulte d'une hausse du capital cible (+39.7%) supérieure à celle du capital porteur de risque (+6.0%). Les modifications de scénarios par la FINMA, les hypothèses quant aux risques de marché projetés et les engagements actuariels plus importants expliquent l'évolution du quotient SST en 2021. Ce dernier demeure cependant à un niveau élevé et témoigne de l'excellente santé financière de l'entreprise.

## **ANNEXES**

- Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale sur les comptes annuels 2020
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo-non-vie »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

**HOTELA Assurances SA**  
Montreux

Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale

sur les comptes annuels 2020

# Rapport de l'organe de révision

## à l'Assemblée générale de HOTELA Assurances SA

Montreux

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de HOTELA Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

#### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

---

*PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne  
Téléphone : +41 58 792 81 00, télécopie : +41 58 792 81 10, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)*

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

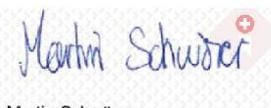
### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Martin Schwörer  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable



Mathieu Roth  
Expert-réviseur

Lausanne, le 29 avril 2021

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

**HOTELA Assurances SA**

**BILAN AU 31.12.2020**

<b>1 ACTIFS</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>1.1 Placements</b>	<b>92'355'236.00</b>	<b>84'159'657.00</b>
<b>Fonds de placements</b>		
Obligations CH	23'151'842.00	22'124'500.00
Obligations étrangères	24'712'886.00	23'097'294.00
Actions CH	7'827'821.00	7'127'579.00
Actions étrangères	17'732'411.00	14'587'737.00
Immobilier CH	18'930'276.00	17'222'547.00
<b>1.5 Liquidités</b>	<b>5'981'828.62</b>	<b>8'051'854.93</b>
<b>1.10 Créances nées d'opérations d'assurance</b>	<b>3'862'320.95</b>	<b>2'953'039.72</b>
Créances envers des débiteurs affiliés	1'196'000.00	410'000.00
Créances envers HOTELA Caisse de compensation AVS	2'666'320.95	2'543'039.72
<b>1.11 Autres créances</b>	<b>489'115.95</b>	<b>482'936.90</b>
<b>1.14 Comptes de régularisation</b>	<b>530.24</b>	<b>73'105.15</b>
<b>1.15 TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>102'689'031.76</b>	<b>95'720'593.70</b>
<b>2 PASSIFS</b>		
<b>2.1 Provisions techniques brutes</b>	<b>74'487'116.00</b>	<b>66'084'465.00</b>
Créance du réassureur	-4'991'877.00	-2'323'968.00
<b>Provisions techniques nettes</b>	<b>69'495'239.00</b>	<b>63'760'497.00</b>
<b>Provisions pour sinistres en cours</b>	<b>35'296'690.00</b>	<b>29'637'199.00</b>
<b>Provisions de sécurité et pour fluctuations</b>	<b>21'308'547.00</b>	<b>20'382'565.00</b>
<b>Provisions techniques pour rentes</b>	<b>17'385'963.00</b>	<b>15'643'492.00</b>
<b>Provision pour participation aux excédents</b>	<b>495'916.00</b>	<b>421'209.00</b>
<b>2.3 Provisions non techniques</b>	<b>16'715'000.00</b>	<b>15'675'000.00</b>
Réserve de fluctuations de valeurs sur titres	16'715'000.00	15'675'000.00
<b>2.7 Dettes nées d'opérations d'assurance</b>	<b>1'659'849.79</b>	<b>2'107'490.30</b>
Dette envers la Réassurance	33'101.49	205'521.80
Dette envers HOTELA Caisse maladie	1'626'748.30	1'901'968.50
<b>2.8 Autres passifs</b>	<b>5'660.40</b>	<b>5'503.90</b>
<b>2.9 Comptes de régularisation</b>	<b>463'224.68</b>	<b>361'437.26</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS ET DETTES EXTERNES</b>	<b>88'338'973.87</b>	<b>81'909'928.46</b>
<b>2.11 Capital-actions</b>	<b>8'100'000.00</b>	<b>8'100'000.00</b>
<b>2.14 Réserves légales issues du bénéfice</b>	<b>5'550'000.00</b>	<b>4'000'000.00</b>
<b>2.15 Réserves facultatives issues du bénéfice</b>	<b>700'057.89</b>	<b>1'710'665.24</b>
Report de l'exercice précédent	160'665.24	30'811.93
Bénéfice de l'exercice	539'392.65	1'679'853.31
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>14'350'057.89</b>	<b>13'810'665.24</b>
<b>2.19 TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>102'689'031.76</b>	<b>95'720'593.70</b>

**HOTELA Assurances SA**

**COMPTE DE RESULTAT 2020**

	2020 CHF	2019 CHF
Primes brutes	29'410'686.51	28'208'785.28
Primes brutes cédées aux réassureurs	-978'436.87	-1'253'781.68
<b>Primes pour propre compte</b>	<b>28'432'249.64</b>	<b>26'955'003.60</b>
<b>Total des produits de l'activité technique d'assurance</b>	<b>28'432'249.64</b>	<b>26'955'003.60</b>
Charges des sinistres : montants payés bruts	-19'060'106.05	-17'261'307.11
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs	1'087.80	55'125.00
<b>Variation des provisions techniques pour propre compte</b>	<b>-5'734'742.00</b>	<b>-6'554'351.00</b>
Variation des provisions pour sinistres en cours	-5'659'491.00	-3'576'697.00
Variation des provisions de sécurité et pour fluctuations	-1'108'982.00	-2'263'733.00
Variation des provisions techniques pour rentes	-1'559'471.00	-341'834.00
Variation de la provision pour participation aux excédents	-74'707.00	-221'602.00
Variation de la créance du réassureur	2'667'909.00	-150'485.00
<b>Charges des sinistres pour propre compte</b>	<b>-24'793'760.25</b>	<b>-23'760'533.11</b>
<b>Frais d'acquisition et de gestion</b>	<b>-5'683'855.23</b>	<b>-5'562'305.96</b>
<b>Autres charges techniques pour propre compte</b>	<b>-645'689.91</b>	<b>-724'748.76</b>
<b>Total charges de l'activité technique</b>	<b>-31'123'305.39</b>	<b>-30'047'587.83</b>
Produits/charges des placements	4'456'619.11	9'280'450.63
Variation provision et frais de gestion des placements	-1'168'462.66	-4'277'145.29
<b>Résultat des placements</b>	<b>3'288'156.45</b>	<b>5'003'305.34</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>597'100.70</b>	<b>1'910'721.11</b>
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>597'100.70</b>	<b>1'910'721.11</b>
<b>Impôts directs</b>	<b>-57'708.05</b>	<b>-230'867.80</b>
<b>Bénéfice</b>	<b>539'392.65</b>	<b>1'679'853.31</b>

**HOTELA Assurances SA**

**Tableau de flux de trésorerie**

en francs suisses	2020 CHF	2019 CHF
Bénéfice d'exercice	539'392.65	1'679'853.31
Amortissements/réévaluations des :		
- placements de capitaux (y compris investissements et désinvestissement et bénéfices/pertes réalisés et non réalisés)	-8'195'580.00	-16'791'097.00
Augmentation/diminution des :		
- provisions techniques	5'734'742.00	6'554'351.00
- provisions non techniques	1'040'000.00	4'175'000.00
Augmentation/diminution des :		
- compte régularisation actif et autres créances	66'395.86	79'164.35
- créances	-909'281.23	-1'103'000.42
- compte régularisation passif et autres passifs	101'943.92	-47'892.47
- dettes nées d'opérations d'assurance	-447'640.51	1'049'466.13
Entrée / sortie de liquidités provenant de l'activité d'exploitation (cash-flow opérationnel)	<b>-2'070'026.31</b>	<b>-3'411'454.10</b>
Entrée / sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Entrée / sortie de liquidités provenant de l'activité de financement	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-2'070'026.31</b>	<b>-3'411'454.10</b>
Trésorerie à l'ouverture	8'051'854.93	11'463'309.03
Trésorerie à la clôture	5'981'828.62	8'051'854.93
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-2'070'026.31</b>	<b>-3'411'454.10</b>

**HOTELA Assurances SA**

---

**Annexe aux comptes annuels 2020**

**Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b) ainsi que selon les prescriptions de l'Ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances (OS-FINMA). Les principaux postes du bilan sont comptabilisés comme suit.

**Placements et réserve de fluctuation de valeur.**

L'évaluation des titres se fait aux valeurs du marché à la date du bilan. Une provision pour fluctuations de valeurs sur titres est comptabilisée. La méthode de calcul de cette réserve est basée sur la "valeur à risque" à 99.5 % (VaR = value at risk). L'objectif de cette réserve s'élève à 17% du total des liquidités et des placements, soit CHF 16'717'301 au 31.12.2020.

**Créances nées d'opérations d'assurance**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. En cas de besoin, une provision pour débiteurs douteux est constituée. Les postes-ouverts débiteurs (affiliés) sont traités globalement par HOTELA Caisse de compensation AVS pour l'ensemble des institutions sociales hormis la LPP.

**Provisions techniques**

*Provisions pour sinistres en cours*

Les provisions pour sinistres en cours sont constituées pour couvrir les dépenses futures pour des accidents survenus avant la clôture. Elle se compose de :

*Provision pour sinistres en suspens au jour de référence et provision pour les sinistres survenus mais pas encore annoncés au jour de référence*

Ces provisions ont pour but de couvrir les paiements à effectuer et les frais à prévoir après le jour de référence pour tous les sinistres survenus avant cette date (IBNR).

Cette provision est calculée selon la méthode de Chain Ladder appliquée sur les triangles de liquidation qui sont construits pour chacune des branches d'assurances concernées.

*Provision pour frais de gestion des sinistres en suspens*

Les provisions pour frais de traitement des sinistres sont une estimation non-biaisée de l'espérance mathématique des frais de règlement des sinistres dus après cette date pour des sinistres survenus avant cette date. La provision est calculée selon la méthode de « New-York ».

*Provision pour réserves mathématiques pour les rentes dont le droit n'a pas été accordé au jour de référence*

La provision a pour but de couvrir les paiements futurs des rentes.

Elle est calculée pour tous les cas susceptibles de déboucher sur une rente selon les normes comptables (ou bases actuarielles) fixées par le Département fédéral de l'intérieur.

*Provision pour autres prestations de longue durée*

Elle a pour but de couvrir les paiements pour des prestations de longue durée autres que les rentes (indemnités pour atteinte à l'intégrité corporelle, indemnité en capital, indemnité pour occupation, moyen auxiliaires).

**HOTELA Assurances SA**

---

**Annexe aux comptes annuels 2020**

*Provision pour rentes et prestations de longue durée pour sinistres survenus mais pas encore annoncés au jour de référence*

La provision est calculée en renforcement de la provision pour réserves mathématiques pour les rentes dont le droit n'a pas été accordé au jour de référence ainsi que de la provision pour autres prestations de longue durée.

La provision est établie à l'aide d'un triangle relatif à la durée entre la survenance du cas et le provisionnement de la rente.

*Provisions de sécurité et pour fluctuations*

Pour la LAA elles se composent d'une part de la provision pour modification des normes comptables et d'autre part de la réserve pour fluctuations des résultats d'exploitation (ces deux provisions sont basées sur l'art. 90 al. 3 LAA).

La provision pour modification des normes comptables doit être alimentées par un minimum de 1% des primes brutes de l'année en cours jusqu'à ce qu'elle atteigne 30% de la moyenne annuelle des cinq dernières années des primes brutes.

La réserve pour fluctuations des résultats d'exploitation est constituée d'un fonds compensatoire et d'une provision complémentaire.

Le fonds compensatoire a pour but de couvrir les pertes d'exploitation.

Il doit être alimenté par un minimum de 1% des primes brutes de l'année en cours jusqu'à ce qu'il atteigne 50% de la moyenne annuelle des cinq dernières années des primes brutes.

La provision complémentaire a pour but de couvrir une liquidation défavorable des provisions, elle est calculée à l'aide de la méthode de Mach.

Pour les assurances complémentaires à l'assurance-accidents ainsi que pour l'assurance d'indemnités journalières maladie, un fonds de compensation respectivement des provisions de sécurité et pour fluctuations sont constitués et doivent atteindre au minimum 80% des primes annuelles.

*Provisions techniques pour rentes*

Les provisions techniques pour rentes sont constituées des réserves mathématiques pour rentes et de la provision destinée aux allocations de renchérissement.

Les réserves mathématiques pour rentes sont constituées pour couvrir les paiements futurs des rentes (rentes d'invalidité, rentes de survivants) et allocations pour impotent fixées. Elles sont calculées à l'aide des normes comptables (ou bases actuarielles) fixées par le Département fédéral de l'intérieur (DFI).

La provision destinée aux allocations de renchérissement a pour objectif de financer les allocations futures de renchérissement sur les rentes fixées. Elle se monte aux engagements de HOTELA Assurances SA envers l'Association pour la garantie des rentes futures.

*Provision pour participation aux excédents*

La provision pour participation aux excédents est constituée pour couvrir la part des excédents qui sera reversée en fonction des résultats au jour de référence pour les produits d'indemnités journalières maladie selon LCA. La provision doit atteindre le niveau de la participation aux excédents de tous les contrats telle qu'elle serait calculée au jour de référence.

**Reconnaissance des primes (comptabilisation des produits)**

Les primes sont établies, mensuellement, sur la base des acomptes calculés sur la masse salariale de l'année précédente ou des salaires annoncés par les employeurs. Un décompte final est établi, l'année suivante, sur la base des salaires effectifs déclarés à HOTELA Caisse de compensation AVS.

**Devises étrangères**

Les postes du bilan en devises étrangères sont convertis aux cours de clôture au 31 décembre 2020. Les cours appliqués aux transactions en cours d'année correspondent aux cours du jour. Les bénéfices et pertes sur cours en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat.

**HOTELA Assurances SA**

**Annexe aux comptes annuels 2020**

**Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels**

**1 Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle**

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle ne dépasse pas les 250 collaborateurs.

**2 Engagements conditionnels**

Néant

**3 Sûretés constituées en faveur de tiers**

Néant

**4 Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété**

Néant

**31.12.2020 31.12.2019**

Fortune liée selon art. 17 et ss. LSA

77'466'601 68'728'711

**5 Dissolution nette de réserves latentes**

Néant

**6 Explications relatives aux postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat**

Néant

**7 Événements importants survenus après la date du bilan**

Néant

**8 Covid-19 : conséquences sur l'exercice en cours**

La propagation rapide du virus de la COVID-19 a provoqué un nombre considérable de contaminations en 2020. Les mesures prises par les différents gouvernements en vue d'endiguer la pandémie ont entravé le bon fonctionnement de l'économie. La Direction de HOTELA Assurances SA a pris toute une série de mesures afin de limiter autant que possible les répercussions de la crise sanitaire sur l'activité, notamment par la définition de règles de conduite destinées à préserver la santé et la sécurité du personnel (p. ex.: distanciation sociale dans l'entreprise et télétravail dès que possible), tout en assurant la mise à disposition des ressources nécessaires à la conduite de l'activité.

**9 Honoraires de l'organe de révision**

**31.12.2020 31.12.2019**

Audit des comptes annuels

22'078.50 22'078.50

Audit prudentiel

29'197.45 30'134.45

**Total**

**51'275.95 52'212.95**

**10 Dérogation au principe de continuité dans l'établissement des comptes**

Des reclassifications ont été effectuées dans la présentation des comptes. Ces modifications ont été effectuées dans le but de présenter l'information comptable de manière plus adéquate au lecteur des états financiers. Les principes établis seront suivis pour la présentation des futurs états financiers qui seront publiés. Ceci n'a pas d'incidence sur le résultat, ni sur les fonds propres.

**HOTELA Assurances SA**

**Annexe aux comptes annuels 2020**

**Autres informations prescrites par la loi**

**Indications selon l'Ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances, OS-FINMA**

- a. Ventilation des "autres placements" et des "placements de l'assurance sur la vie liées à des participations"

Indications mentionnées dans le bilan

- b. Ventilation des "créances nées de l'activité d'assurance"

Indications mentionnées dans le bilan

c. Ventilation des provisions techniques d'assurance des postes avec le montant brut, la part des réassureurs et le montant net pour propre compte	31.12.2020	31.12.2019
Provisions techniques brutes	74'487'116.00	66'084'465.00
Créance du réassureur	-4'991'877.00	-2'323'968.00
<b>Provisions techniques nettes</b>	<b>69'495'239.00</b>	<b>63'760'497.00</b>
Provisions sinistre en suspens au jour de référence LAA	18'800'921.00	17'359'837.00
Provision pour sinistres en cours LAAC	329'872.00	254'383.00
Provision pour sinistres en cours IDJ LCA	3'422'024.00	1'684'771.00
Provision pour frais de gestion des sinistres (ULAE)	3'557'156.00	3'338'518.00
Provision pour réserves mathématiques pour rentes	6'450'326.00	4'741'249.00
Provision pour autres prestations de longue durée	1'476'491.00	1'182'691.00
Provision IBNR sur rentes	1'259'900.00	1'075'750.00
<b>Provisions pour sinistres en cours (nettes)</b>	<b>35'296'690.00</b>	<b>29'637'199.00</b>
<i>Fonds compensatoire LAA</i>	<i>15'892'000.00</i>	<i>15'635'000.00</i>
<i>Provision complémentaire de sécurité et pour fluctuations</i>	<i>1'952'268.00</i>	<i>2'355'958.00</i>
Réserve pour fluctuations des résultats d'exploitation (art.90 al.3 LAA)	17'844'268.00	17'990'958.00
Fonds compensation accidents LCA	377'000.00	334'000.00
Provisions de sécurité et pour fluctuations IDJ LCA	3'087'279.00	2'057'607.00
<b>Provisions de sécurité et pour fluctuations</b>	<b>21'308'547.00</b>	<b>20'382'565.00</b>
Provision pour modification des normes comptables (art.90 al.3 LAA)	11'351'000.00	11'168'000.00
Réserves mathématiques pour rentes	3'643'685.00	2'926'969.00
Provision destinée aux allocations pour renchérissement	2'391'278.00	1'548'523.00
<b>Provisions techniques pour rentes</b>	<b>17'385'963.00</b>	<b>15'643'492.00</b>
<b>Provision pour participation aux excédents</b>	<b>495'916.00</b>	<b>421'209.00</b>

**HOTELA Assurances SA**

**Annexe aux comptes annuels 2020**

**d. Ventilation des "dettes nées de l'activité d'assurance"**

Indications mentionnées dans le bilan

**e. Tableau de variation des fonds propres**

en francs suisses	Capital	Réserves légales issues de bénéfices	Réserves provenant de bénéfice	Total
Fonds propres au 1er janvier 2019	8'100'000.00	3'900'000.00	130'811.93	12'130'811.93
Attribution aux réserves légales issues de bénéfice		100'000.00	-100'000.00	
Résultat de l'exercice 2019			1'679'853.31	1'679'853.31
<b>Fonds propres au 31 décembre 2019</b>	<b>8'100'000.00</b>	<b>4'000'000.00</b>	<b>1'710'665.24</b>	<b>13'810'665.24</b>
Attribution aux réserves légales issues de bénéfice		1'550'000.00	-1'550'000.00	
Résultat de l'exercice 2020			539'392.65	539'392.65
<b>Fonds propres au 31 décembre 2020</b>	<b>8'100'000.00</b>	<b>5'550'000.00</b>	<b>700'057.89</b>	<b>14'350'057.89</b>

**f. Ventilation des variations des provisions techniques d'assurance dans le compte de résultat**

Indications mentionnées dans le compte de résultat

**HOTELA Assurances SA**

**Annexe aux comptes annuels 2020**

g. Détails des produits et des charges de placements ventilés par classe d'actifs	31.12.2020	31.12.2019
<b>Liquidités</b>	<b>-23'890.35</b>	<b>-16'003.77</b>
Intérêts et gains de change	-23'890.35	2'372.45
Intérêts et gains de change	0.00	-18'376.22
<b>Obligations CH</b>	<b>137'966.90</b>	<b>649'867.28</b>
Différence de cours réalisée	-100'585.20	0.00
Intérêts	91'210.05	102'346.20
Différence de cours non réalisée	147'342.05	547'521.08
<b>Obligations étrangères</b>	<b>1'146'979.60</b>	<b>1'229'073.68</b>
Différence de cours réalisée	0.00	0.00
Intérêts	192'537.75	233'726.25
Différence de cours non réalisée	954'441.85	995'347.43
<b>Actions CH</b>	<b>306'566.05</b>	<b>1'897'599.80</b>
Différence de cours réalisée	-	218'669.20
Dividendes	56'323.30	52'788.70
Différence de cours non réalisée	250'242.75	1'626'141.90
<b>Actions étrangères</b>	<b>1'064'100.66</b>	<b>2'801'663.85</b>
Différence de cours réalisée	16'899.42	65'935.95
Dividendes	75'306.30	55'578.75
Différence de cours non réalisée	971'894.94	2'680'149.15
<b>Immobilier CH</b>	<b>1'824'896.25</b>	<b>2'718'249.79</b>
Différence de cours réalisée	-	524'267.67
Dividendes	117'167.25	118'659.80
Différence de cours non réalisée	1'707'729.00	2'075'322.32
<b>Total des produits de placements</b>	<b>4'456'619.11</b>	<b>9'280'450.63</b>
Taxes et courtages sur obligations CH	0.00	0.00
Taxes et courtages sur obligations étrangères	24'891.38	3'822.65
Taxes et courtages sur actions CH	0.00	0.00
Taxes et courtages sur actions étrangères	10'545.87	0.00
Taxes et courtages sur immobilier	0.00	6'327.43
Frais global custody	21'620.22	22'099.32
Frais de gestion de fortune	71'405.19	69'895.89
<b>Total des charges de placements</b>	<b>128'462.66</b>	<b>102'145.29</b>
<b>Attribution à la réserve de fluctuations de valeurs s/titres</b>	<b>1'040'000.00</b>	<b>4'175'000.00</b>
<b>Résultat net des placements</b>	<b>3'288'156.45</b>	<b>5'003'305.34</b>

**HOTELA Assurances SA**

---

**Proposition d'emploi du bénéfice**

**Bénéfice disponible selon bilan**

CHF

Bénéfice de l'exercice 2020 539'392.65  
Report de l'exercice précédent 160'665.24

**Bénéfice au bilan 700'057.89**

**Proposition du Conseil d'administration**

0 % de dividende sur le capital-actions de CHF 8'100'000.00 0.00  
Attribution à la réserve générale 550'000.00  
Attribution à la réserve libre 0.00  
Report à nouveau sur le prochain exercice 150'057.89

**Bénéfice au bilan 700'057.89**

**Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie » selon Circ.-FINMA 2016/02**

Montants en mio CHF	Affaires directes en Suisse					
	Total		Accident		Maladie	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
1 Primes brutes	28.21	29.41	24.59	24.24	3.62	5.17
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	-1.25	-0.98	-1.25	-0.97	0.00	-0.01
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	26.96	28.43	23.33	23.27	3.62	5.16
4 Variations des rapports de primes						
5 Variations des rapports de primes : part des réassureurs						
6 Primes nettes exquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	26.96	28.43	23.33	23.27	3.62	5.16
7 Autres produits d'assurance						
<b>8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)</b>	<b>26.96</b>	<b>28.43</b>	<b>23.33</b>	<b>23.27</b>	<b>3.62</b>	<b>5.16</b>
9 Charges des sinistres : montants payés bruts	-17.26	-19.06	-14.69	-14.26	-2.57	-4.80
10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	0.06	0.00	0.06	0.00	0.00	0.00
11 Variations des provisions techniques	-6.40	-8.40	-3.77	-5.38	-2.64	-3.02
12 Variations des provisions techniques part des réassureurs	-0.15	2.67	-0.15	2.67	0.00	0.00
13 Variations des provisions techniques de l'assurance vie liée à des participations						
<b>14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)</b>	<b>-23.76</b>	<b>-24.79</b>	<b>-18.55</b>	<b>-16.97</b>	<b>-5.21</b>	<b>-7.82</b>
15 Frais d'acquisition et de gestion	-5.56	-5.68	-5.11	-4.75	-0.46	-0.93
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion						
17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-5.56	-5.68	-5.11	-4.75	-0.46	-0.93
18 Autres charges techniques pour propre compte	-0.72	-0.65	-0.69	-0.60	-0.03	-0.05
<b>19 Total des charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)</b>	<b>-30.05</b>	<b>-31.12</b>	<b>-24.35</b>	<b>-22.32</b>	<b>-5.70</b>	<b>-8.80</b>

Montants en mio CHF	Total		Affaires directes en Suisse			
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Accident		Maladie	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
20 Produits de placements	5.11	3.42				
21 Charges financières et frais de gestion des placements	-0.10	-0.13				
<b>22 Résultat des placements (20 + 21)</b>	<b>5.00</b>	<b>3.29</b>				
23 Plus-values nettes et prod. financiers nets des placements de l'assurance-vie liée à des participations						
24 Autres produits financiers						
25 Autres charges financières						
<b>26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)</b>	<b>1.91</b>	<b>0.60</b>				
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux						
28 Autres produits						
29 Autres charges						
30 Produits / charges extraordinaires						
<b>31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)</b>	<b>1.91</b>	<b>0.60</b>				
32 Impôts directs	-0.23	-0.06				
<b>33 Bénéfice / perte (31 + 32)</b>	<b>1.68</b>	<b>0.54</b>				

**Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché » selon Circ.-FINMA 2016/02**

Montants en millions de CHF	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Biens immobiliers	0.00		0.00
Participations	0.00		0.00
Titres à revenu fixe	0.00		0.00
Prêts	0.00		0.00
Hypothèques	0.00		0.00
<b>Valeur des placements proche du marché</b>			
Actions	0.00		0.00
Autres placements			
Placements collectifs de capitaux	84.12		92.37
Placements alternatifs de capitaux	0.00		0.00
Produits structurés	0.00		0.00
Autres placements de capitaux	0.00		0.00
<b>Total des autres placements</b>	<b>84.12</b>		<b>92.37</b>
Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	0.00		0.00
Créances sur instruments financiers dérivés	0.00		0.00
Dépôts découlant de la réassurance acceptée	0.00		0.00
Liquidités	8.05		5.98
Part des réassureurs dans les provisions techn.			
Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	0.00		0.00
Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	0.00		0.00
Assurance directe : assurance dommages	2.52		4.99
Assurance directe : assurance-maladie	0.00		0.00
Réassurance active : assurance dommages	0.00		0.00
Réassurance active : assurance-maladie	0.00		0.00
<b>Valeur des autres actifs proche du marché</b>			
Assurance directe : autres affaires	0.00		0.00
Réassurance active : autres affaires	0.00		0.00
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations	0.00		0.00
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations	0.00		0.00
Immobilisations corporelles	0.00		0.00
Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis	0.00		0.00
Immobilisations incorporelles	0.00		0.00
Créances nées d'opérations d'assurance	2.95		3.86
Autres créances	0.48		0.00
Autres actifs	0.00		0.00
Capital non encore libéré	0.00		0.00
Compte de régularisation	0.07		0.00
<b>Total des autres actifs</b>	<b>13.60</b>		<b>14.84</b>
<b>Total valeur des actifs proche du marché</b>	<b>Total de la valeur des actifs proche du marché</b>		
	<b>97.71</b>		<b>107.20</b>

Montants en millions de CHF	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
<b>Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance</b>			
Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	0.00		0.00
Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	0.00		0.00
<b>Best Estimate of Liabilities-BEL</b>			
Assurance directe : assurance dommages	34.00		38.27
Assurance directe : assurance-maladie	2.12		4.13
<b>Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)</b>			
Réassurance active : assurance dommages	0.00		0.00
Réassurance active : assurance-maladie	0.00		0.00
Assurance directe : autres affaires	0.00		0.00
Réassurance active : autres affaires	0.00		0.00
<b>Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations</b>			
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations	0.00		0.00
Réassurance active : assurance-vie liée à des parts de fonds	0.00		0.00
<b>Valeur proche du marché des autres engagements</b>			
Provisions non techniques	0.00		0.00
Dettes liées à des instruments de taux	0.00		0.00
Dettes sur instruments financiers dérivés	0.00		0.00
Dépôts résultant de la réassurance cédée	0.00		0.00
Dettes nées d'opérations d'assurance	2.11		1.66
Autres passifs	0.01		0.01
Compte de régularisation	0.36		0.46
Dettes subordonnées	0.00		0.00
<b>Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements</b>	<b>Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements</b>	<b>38.59</b>	<b>44.53</b>
<b>Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements</b>	<b>59.12</b>		<b>62.68</b>

**Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle », Circ.-FINMA 2016/02**

Montants en millions de CHF		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
<b>Calcul du capital porteur de risque (CPR)</b>	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	59.12		62.68
	Déductions			
	<b>Fonds propres de base</b>	<b>59.12</b>		<b>62.68</b>
	Capital complémentaire			
	<b>CPR</b>	<b>59.12</b>		<b>62.68</b>
Montants en millions de CHF		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
<b>Capital cible</b>	Risque technique	11.17		12.89
	Risque de marché	10.76		13.33
	Effets de diversification	-5.27		-6.22
	Risque de crédit	1.54		1.72
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	5.00		6.38
	<b>Capital cible</b>	<b>20.12</b>		<b>28.10</b>
		Clôture ex. préc. %	Adaptations ex. préc. %	Clôture ex. ss revue %
<b>Quotient SST</b>		<b>345.49%</b>		<b>251.75%</b>